

Délibération n° 2026-60/API du 26 août 2026
portant approbation de la modification du règlement intérieur du Fonds de
Garantie de la province des îles Loyauté

Historique :

Créée par : Délibération n° 2026-60/API du 26 août 2026 portant approbation de la
modification du règlement intérieur du Fonds de Garantie de la
province des îles Loyauté

JONC du 4 septembre 2026
Page 11126

Article 1^{er}

L'assemblée de la province des îles Loyauté approuve la modification du règlement intérieur du fonds de garantie pour le développement de la province des îles annexé à la présente délibération. Il a pour objet de fixer les règles d'organisation et de fonctionnement dudit fonds.

Article 2

La présente délibération sera transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province des îles Loyauté et publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.